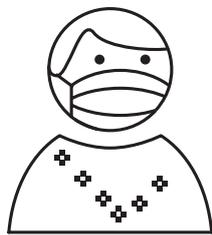


# Protocole sanitaire de prévention des risques liés au covid 19

à destination des étudiant·es, à partir du mardi 1<sup>er</sup> septembre 2020



**Le port du masque est obligatoire** partout et pour toutes et tous dans tous les espaces publics clos, conformément au décret du 17 juillet 2020.

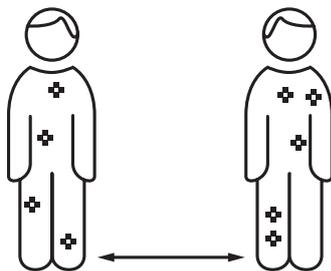
**Port du masque obligatoire aux abords de l'école dans un rayon de 50 m.**



**Désinfection par les étudiant·es des espaces de travail et du matériel** (table, claviers et souris, poignées de portes, interrupteurs...) utilisé au moment de quitter la salle.

**Nettoyage des tables après le déjeuner et des divers équipements en contact avec les mains** (notamment poignées des micro-ondes et de réfrigérateur).

Workshop/session utilisant du matériel passant de main en main : privilégier le fait que chacun·e ait son matériel, nettoyage des mains et du matériel avant chaque changement d'utilisateur·trice.

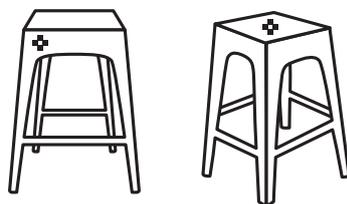


Dans la mesure du possible **maintien d'une distanciation physique d'1 mètre entre individus côte à côte ou face à face ; y compris à l'extérieur aux abords de l'école** (perron à Poitiers et abords de la verrière à Angoulême).

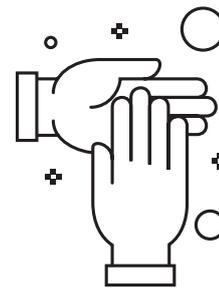
Lors des pauses déjeuner et café appliquer la distanciation physique d'1 mètre entre individus côte à côte ou face à face, privilégier des pauses déjeuner décalées (12h-12h45) pour être le moins possible regroupé·es.



Respect des marquages au sol dans les zones définies.



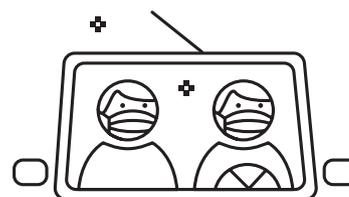
Exclusivité des ateliers techniques aux DNSEP 5 (promo. 19-20) du 1<sup>er</sup> sept. au 1<sup>er</sup> oct. pour garantir les meilleures conditions de production aux diplômant·es.



**Nettoyage systématique des mains à l'entrée et sortie du bâtiment** (école/ateliers Volume).

**Nettoyage systématique des mains à l'entrée et sortie de la bibliothèque** (protocole spécifique à la bibliothèque à venir).

**Nettoyage systématique des mains avant et après l'utilisation des stations informatiques partagées** Poitiers: salle info, atelier photo, animation, tardis. Angoulême: salle info, atelier photo, animation, édition et nettoyage des stations informatiques après chaque utilisation (kit de nettoyage à disposition).



Utilisation des véhicules : la présence de plusieurs personnes dans un véhicule est possible à la condition du port du masque par chacun et de l'hygiène des mains ; un nettoyage de l'intérieur des véhicules de service après chaque usage (poignées de porte, volant, levier de vitesse, commandes) est effectué par l'utilisateur·trice.

## Informations complémentaires :

Pour toutes questions ou besoin de réassort en produits sanitaires vous pouvez vous adresser au référent COVID-19 désigné :

Poitiers

Vincent Delavault, gestionnaire de site :

v.delavault@eesi.eu – 07 69 58 04 12

Angoulême

Aurélien Stricher, gestionnaire de site :

a.stricher@eesi.eu – 06 70 58 76 86

Le référent est en charge de la mise en œuvre des mesures définies ci-dessus et de l'information auprès des usagers et usagères.

Afin de pouvoir appliquer ces mesures dans les meilleures conditions un certain nombre de moyens (décrits ci-dessous) sont mis en place :

• L'installation de distributeurs fixes de gel hydro-alcoolique,

Poitiers : entrée de l'école, machine à café/magasin atelier photo, salle info, bibliothèque, salle animation, tardis, audito, espace cuisine étudiant-es, entrées des ateliers à Chasseigne.

Angoulême : entrée Verrière de l'école, distributeurs Selecta, photocopieurs, CEPE, ateliers techniques, salles des professeur-es, salle de cours magistraux, salle informatique, bibliothèque, espace cuisine étudiant-es, Garage

• La fourniture de lingettes et/ou produits nettoyants et flacons de gel hydroalcoolique dans les bureaux, les véhicules de service, les ateliers, au niveau des photocopieurs et distributeurs de café pour que chacun-e soit en mesure d'effectuer un nettoyage des mains, des surfaces et matériels divers.

• La fourniture de deux masques (tissu lavable 50 fois) par agent-e, renouvelés dès que nécessaire sur demande auprès du référent COVID-19.

### Conduite à tenir en cas de maladie

En cas de symptômes (toux, fièvre, maux de tête et/ou de gorge, perte de goût et d'odorat, douleurs thoraciques), ne vous rendez pas à l'école, prenez rendez-vous avec votre médecin et prévenez la direction.

Si ces symptômes surviennent sur site prévenez immédiatement le gestionnaire de site, référent COVID-19 et la direction, rentrez chez vous en évitant les transports en commun et prenez rendez-vous avec votre médecin.

Ce protocole est soumis à l'évolution de la pandémie et aux instructions gouvernementales.